

Loveresse, le 11 juillet 2024

## **Communiqué de presse**

### **Un affront des CFF envers l'agriculture**

La Chambre d'agriculture du Jura bernois exhorte les CFF à assumer leurs responsabilités et à accorder l'attention nécessaire à la lutte contre les néophytes. Ces plantes exotiques envahissantes se propagent rapidement en l'absence de mesures de contrôle adéquates. La décision des CFF de réduire drastiquement l'entretien des espaces verts pour des raisons économiques est un affront envers l'agriculture, qui est tenue par la loi de maintenir ses terres exemptes de néophytes.

Les néophytes invasifs menacent notre flore indigène. C'est pourquoi les communes, les cantons et surtout les familles d'agriculteurs déploient de grands efforts pour combattre ces plantes exotiques. La négligence punit la nature ; les néophytes se propagent immédiatement et de manière encore plus agressive.

De plus, l'ordonnance fédérale sur les paiements directs oblige les agriculteurs à garder leurs terres exemptes de néophytes, sous peine de réductions des paiements directs. Cela impose une obligation indirecte de lutte contre ces plantes aux agriculteurs, alors qu'aucune obligation comparable n'existe pour les autres acteurs.

Ce ne sont pas seulement les néophytes qui posent un problème, d'autres plantes nuisibles comme les chardons et les rumex causent également des difficultés à l'agriculture. Le gouvernement fédéral a introduit une interdiction des herbicides le long des voies ferrées, entre autres. Les CFF se sont eux-mêmes fixés pour objectif de renoncer au glyphosate sur les voies ferrées dans un avenir proche. Il est évident que cela entraînera des efforts supplémentaires pour l'entretien des espaces verts le long des voies.

En 2024, les CFF, en tant qu'entreprise fédérale, ont décidé pour des raisons économiques de réduire massivement l'entretien des espaces verts. Seules des mesures de sécurité seront mises en œuvre, la lutte contre les néophytes invasifs n'en fait explicitement pas partie ! Par conséquent, ces plantes à forte capacité de reproduction pourront se propager sans entrave. Les propriétaires et exploitants des terres adjacentes en subiront les conséquences. Leur charge de travail augmentera considérablement, sans compensation.

Il est absolument inacceptable qu'une entreprise fédérale veuille faire porter les conséquences de décisions fédérales sur des acteurs privés. La Chambre d'agriculture du Jura bernois demande donc instamment aux CFF de reprendre pleinement leurs responsabilités en matière d'entretien des espaces verts et de lutter résolument contre les néophytes ! Ceci dans l'intérêt de la nature et comme signe d'un bon voisinage.

Pour de plus amples informations :

Martin Kohli, président CAJB 079/471.47.50

Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale 032/481.51.10